

CHAUTAGNE

Entre Serrières en Chautagne (Savoie) et Chaumont (Haute-Savoie), le cheminement « sur les pas des Huguenots » et le « Chemin de Saint-Jacques de Compostelle » est quasiment identique. Bien que de sens opposés, l'un évoluant vers le nord-est et l'autre vers le sud-ouest, les deux tracés évoluent sur les mêmes chemins et routes secondaires. Les bourgs et villages traversés sont alors Motz, Seyssel, Desingy et Frangy.

Au-delà de Chaumont, le chemin historique d'exil des Huguenots quitte le tracé de Saint-Jacques de Compostelle venant de Genève, pour contourner le plateau du Vuache et plutôt se diriger vers Genève par Savigny, Valleiry et le village de Chancy, poste frontière avec la Suisse.

Au sud de Serrières, le chemin d'exil historique des Huguenots arrive depuis Aix-les-Bains par la rive Est du Lac du Bourget, tandis que le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle vise la rive Ouest du lac jusqu'au charmant village médiéval de Chanaz, le long du Canal de Savière, qui relie le Lac

du Bourget au Rhône, et ensuite se dirige vers le sud lyonnais. Ainsi faisant, les deux cheminements suivent l'axe rhodanien et traversent le doux pays de Chautagne et son vignoble.

Les motivations intrinsèquement liées aux différents contenus des deux projets expliquent ces options, mais force est de constater qu'à la sortie de Genève les deux cheminements suivent l'axe historique de transport de marchandises et de personnes entre Genève et Vienne (Isère). Que ce soit par voie fluviale ou par voie terrestre.

A l'époque romaine deux « voies » partent de Vienne vers l'Italie. Lyon étant « née » depuis peu et pas pratique pour les gens de la province, le départ de ses deux cheminements se situa à Vienne (capitale des Allobroges).

La première voie passe par le sud, Chambéry, Albertville (Ab Publicanus ou ville des douanes), puis par le col du Petit St Bernard et Aoste (Augusta Paetonia). C'est la voie dominante.

La seconde voie passe plus au nord par la vallée du Rhône que l'on rejoint à Yenne (Etanna), Seyssel, Frangy puis Genève (Genava) et le nord du lac Léman en passant par Nyon (colonna equestris) puis Vevey (vivisco) ; ensuite on gagne Martigny (Octodurum), le col du Grand St Bernard puis Aoste en Italie où les 2 voies se rejoignent. Cette seconde voie est aussi l'ancienne Route du sel qui reliait Vienne à Genève.

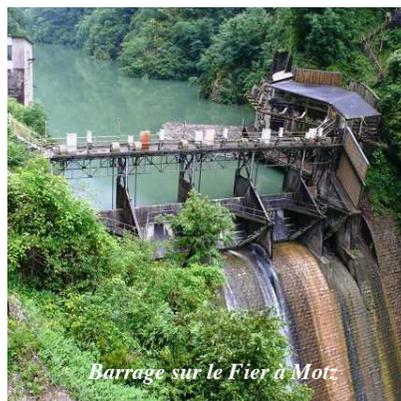
Par ailleurs, dès l'époque romaine, le Rhône devient une voie de développement commercial. Navigable jusqu'à Seyssel, il représente un moyen de transport indéniable en direction de Genève. Le vin, la vaisselle et le sel d'une part,

les armes et les étoffes d'autre part empruntent en sens inverse le sillon rhodanien. La présence du fleuve permet le développement des villes comme Arles, Avignon ou Vienne qui profitent de leur atout géographique à la croisée du Rhône et des axes de communication terrestres et

maritimes. Les franchissements du fleuve participent également de manière déterminante à l'histoire des villes et des territoires. Ces ponts, des ponts romains jusqu'aux ponts actuels, sont également un formidable moteur d'évolution et de progrès technique.

LE SEL

Dès l'empire romain, une organisation étatique et raisonnée de la production et du commerce du sel voit le jour sur les bords de la Méditerranée. Déjà, les routes du sel constituent un réseau de communication particulièrement dense. Ces différentes voies favorisent les relations entre l'Empire et les pays conquis.



Barrage sur le Fier à Motz.

Aussi innombrables que les axes d'échange commerciaux, les routes du sel au Moyen Âge permettaient de d'atteindre les contrées les plus isolées avec des récoltes réalisées dans les marais salants de la côte Méditerranéenne.

Ce n'est pas par hasard si ces routes jouent déjà un rôle aussi stratégique. Le sel, monnaie d'échange, est déjà incontournable.

Dans les pays reculés, le sel est encore plus vital qu'ailleurs : sans sel, ni salaisons, ni conservation des viandes et des fromages et pas de tannage des peaux. Profitant des connaissances des Croisés en matière de teinture, de nombreux mégissiers ouvrent boutique et consomment des tonnes de sel pour sécher les peaux. Du 12ème au 17ème siècle, le gant devient un accessoire de choix pour les puissants laïcs et ecclésiastiques.

A voir/A faire : renseignements détaillés auprès de l'Office de Tourisme.

Les services au départ et à l'arrivée de l'étape

Office de Tourisme de la Chautagne : 04 79 54 54 72
www.chautagne.com

Chindrieux

Camping • Chambres d'hôtes •
Restaurants • Soins •
Poste • Car

Motz

Gîte d'étape •
Restaurants • Car •
Base de loisirs nautiques

Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER
<http://www.surlespasdeshuguenots.eu>



Itinéraire Culturel Européen
SUR LES PAS DES HUGUENOTS

GUIDE ÉTAPE

CHINDRIEUX ■ MOTZ

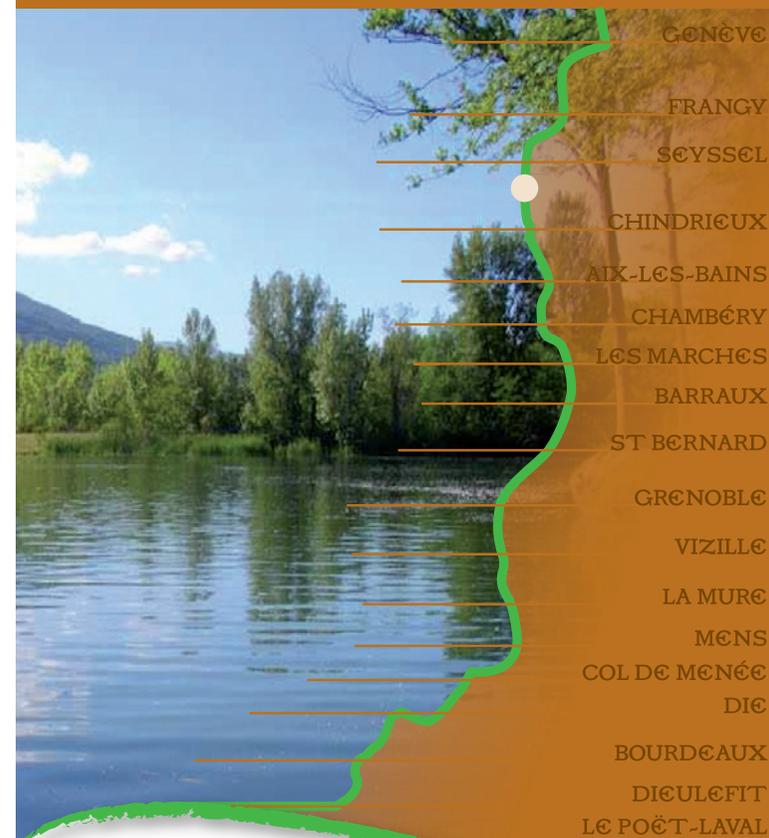
14 km

6h30

Savoie

743 m

613 m



SUR LES PAS DES HUGUENOTS



CHINDRIEUX - MOTZ

Description du circuit

- Départ au poteau directionnel Mairie - Chindrieux, suivre le balisage GR®965 par la D 56. Traverser le hameau d'Expilly et continuer tout droit, direction Cheveigneux.
- 1 Au poteau directionnel «Cheveigneux» à droite, direction Lachat. Ignorer le prochain poteau directionnel «Cheveigneux», continuer tout droit sur la route goudronnée. La route devient un chemin carrossable, continuer jusqu'au hameau de Montagnet.
- 2 Tout droit sur la route goudronnée jusqu'au carrefour avec la D 55, direction Lachat. Traverser le hameau de Lachat. A la sortie du hameau continuer tout droit sur le sentier qui monte dans la forêt. A la première bifurcation prendre le chemin qui descend à gauche. Ignorer le sentier à droite. Au virage en épingle suivre le balisage jaune à gauche jusqu'au hameau de Putignet.
- 3 Prendre à gauche la route goudronnée, deux virages en épingle. A la sortie du second virage, prendre le sentier à droite. A la première bifurcation continuer le sentier à droite. Au ruisseau continuer à gauche jusqu'au hameau de Pételat. Suivre la route goudronnée jusqu'à la route départementale D 56, prendre à gauche jusqu'au lavoir.
- 4 Après le lavoir prendre le sentier qui monte à droite dans les vignes. Rejoindre la route goudronnée D56 et prendre à gauche.
- 5 A la sortie du village de Chevignay, prendre à droite la direction de Clarafond par la route goudronnée.
- 6 Clarafond : Suivre la route jusqu'au bout et prendre la route forestière à gauche, puis tout droit.
- 7 Deux épingles et entamer une longue montée sur le chemin dominant (chez Thevenoud). A la prochaine bifurcation garder à gauche.
- 8 Secteur Les Esserts : Suivre le chemin dominant qui amorce une longue courbe à droite. A la sortie du virage, prendre le sentier à gauche dissimulé dans la forêt. (Borne n° 10). Suivre la trace et descendre le sentier dans la forêt. Le sentier devient chemin et ensuite route goudronnée.
- 9 Secteur Blinty : dans le virage à épingle, quitter la route goudronnée et suivre le chemin tout droit, traverser un pré par la bordure à gauche. Les Bossons : ignorer le chemin à droite et continuer la descente, sortir du bois et rejoindre la route goudronnée.
- Prendre à droite jusqu'au village de Motz.

Les itinéraires de randonnée pédestre connus sous le nom de GR® et GR® de Pays, jalonnés de marques blanc-rouge et/ou jaune-rouge, sont une création de la FFRandonnée. Ils sont protégés au titre du code de la propriété intellectuelle. Les marques utilisées sont déposées à l'INPI. Nul ne peut en disposer sans une autorisation expresse. Sentier de Grande Randonnée et Grande Randonnée de Pays sont des marques déposées, ainsi que les marques de couleur blanc-rouge et jaune-rouge.



Balisage : 



Autoroutes	
Routes principales	
Routes secondaires	
Chemins	
Rivières	
Ruisseaux	
Altitude	301
Zones urbaines	
Forêts	

